

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique****Soixante-treizième session**

Bangkok, 15-19 mai 2017

Point 12 de l'ordre du jour

**Adoption du rapport de la Commission****Projet de rapport***Président: M. Khaga Nath Adhikari (Népal)***État des incidences sur le budget-programme des décisions et propositions de la Commission**

1. Les demandes formulées dans les projets de résolution énumérés ci-dessous n'auront aucune incidence au titre du budget-programme approuvé pour l'exercice biennal 2016-2017<sup>1</sup> ni du programme de travail proposé pour l'exercice biennal 2018-2019:

- a) Projet de résolution E/ESCAP/73/L.4: Alignement de l'appareil de conférence de la Commission sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030;
- b) Projet de résolution E/ESCAP/73/L.5/Rev.1: Renforcement du mécanisme régional pour la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024;
- c) Projet de résolution E/ESCAP/73/L.6: Promouvoir la connectivité intégrée et ininterrompue pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique;
- d) Projet de résolution E/ESCAP/73/L.7: Mise en œuvre de la Déclaration ministérielle sur la connectivité de transport durable en Asie et dans le Pacifique;
- e) Projet de résolution E/ESCAP/73/L.8: Renforcer le soutien de la région Asie-Pacifique à la Conférence des Nations Unies visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable n° 14;
- f) Projet de résolution E/ESCAP/73/L.9: Mise en œuvre de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information au moyen de la coopération régionale;
- g) Projet de résolution E/ESCAP/73/L.10/Rev.1: Renforcement de la coopération régionale en faveur de la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) en Asie et dans le Pacifique;
- h) Projet de résolution E/ESCAP/73/L.11: Renforcer la coopération régionale en faveur du développement de l'énergie durable en Asie et dans le Pacifique;
- i) Projet de résolution E/ESCAP/73/L.12: Feuille de route régionale en vue de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique.

<sup>1</sup> Voir la résolution 70/249 A-C de l'Assemblée générale.

2. Des ressources extrabudgétaires seront, le cas échéant, demandées pour la mise en œuvre des activités requises au titre des projets de résolution ci-dessus.

3. S'agissant du projet de résolution E/ESCAP/73/L.6, un produit sera ajouté au programme de travail proposé pour la période 2018-2019.

---